



SYVICOL

Syndicat des Villes et
Communes Luxembourgeoises

Aux membres du comité du SYVICOL

Convocation

Madame, Monsieur,

Par la présente, conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à une réunion du comité du SYVICOL, qui aura lieu

**lundi le 4 octobre 2021 à 12h00
dans la salle de réunion de l'Hôtel de Ville de Luxembourg.**

Ordre du jour :

1. Affaires de personnel (à huis clos)
2. Compte de l'exercice 2019
3. Projet de règlement grand-ducal fixant la date pour les élections communales de 2023
4. Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 28 juillet 2017 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires communaux
5. Amendements parlementaires au projet de loi n°7477 portant modification de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles
6. Amendements parlementaires au projet de loi n°7255 sur les forêts
7. Information sur l'enquête du SYVICOL relative aux dépenses des communes dans l'intérêt du matériel informatique de l'enseignement fondamental
8. Rapport sur les activités du bureau
9. Divers

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Luxembourg, le 17 septembre 2021
Pour le bureau du SYVICOL,

Le secrétaire,
Gérard Koob

Le président,
Emile Eicher

Transmis aux membres du conseil communal et
affiché le 22/09/21 conformément aux
dispositions de la loi du 23/02/2001 concernant
les syndicats des communes.
Beaufort, le 22/09/21
Le bourgmestre,

